

## Commission du conseil d'agglomération sur le développement économique

### Recommandations sur la Grappe des sciences de la vie et des technologies de la santé (SVTS)

22 juin 2010

---

#### LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Remercie la direction et le personnel de Montréal InVivo pour leur collaboration active et fructueuse aux travaux de la commission,

Et remercie les citoyens qui ont participé à l'assemblée publique du 27 mai 2010.

CONSIDÉRANT l'importance de la grappe des sciences de la vie et des technologies de la santé (SVTS) dans la région de Montréal qui compte pour plus de 43 000 emplois directs de haute qualité;

CONSIDÉRANT la présence dans la région de Montréal de 620 organisations, dont 150 centres de recherche et 80 filiales d'entreprises étrangères dans les secteurs des SVTS;

CONSIDÉRANT les enjeux importants auxquels font face les acteurs de la grappe des SVTS;

CONSIDÉRANT l'importance, dans un contexte hautement concurrentiel, d'attirer et de retenir à Montréal des centres de recherche, des entreprises et des chercheurs de haut niveau;

CONSIDÉRANT l'importance d'améliorer l'environnement d'affaires et la compétitivité des entreprises montréalaises des SVTS sur la scène internationale;

CONSIDÉRANT les projets de construction dans les centres hospitaliers universitaires et les opportunités que cela offre aux secteurs des SVTS.

CONSIDÉRANT le rôle clé de Montréal InVivo dans le chantier de Montréal Technopole pour bâtir une ville de savoir de créativité et d'innovation, développer l'ensemble des actifs en sciences et technologies du territoire et attirer de nouveaux talents et de nouvelles compagnies.

CONSIDÉRANT le rôle de Montréal InVivo à titre d'acteur de premier plan du développement et du rayonnement de la grappe des SVTS et de l'économie montréalaise;

CONSIDÉRANT la nécessité pour Montréal InVivo de disposer d'un financement adéquat pour assurer sa croissance et la réalisation de sa mission;

La commission recommande :

#### **R-1**

Que la Direction générale identifie des objectifs communs et des moyens à mettre en œuvre, à l'intérieur des compétences de l'agglomération de Montréal, pour soutenir Montréal InVivo et

Que l'agglomération de Montréal poursuive ses représentations auprès des grands décideurs publics dans le but d'assurer un soutien adéquat à long terme à la mission et aux activités de Montréal InVivo et de promouvoir les priorités de la grappe des SVTS.

#### **R-2**

Que l'agglomération de Montréal travaille avec divers partenaires, notamment les centres hospitaliers universitaires (CHU), afin de développer des stratégies de mobilisation et de vitrines technologiques qui permettront le rayonnement de l'industrie des SVTS dans son ensemble et

Que l'agglomération de Montréal joue un rôle de leader dans l'organisation, dès 2011, d'un événement annuel, réunissant les acteurs des sciences de la vie et des technologies de la santé, pour faire connaître les actifs, les défis et les succès de la grappe.

#### **R-3**

Que la Direction générale poursuive et intensifie les efforts pour que Montréal participe activement, notamment avec Montréal International, aux divers événements internationaux liés aux SVTS.

#### **R-4**

Que l'agglomération de Montréal travaille, de concert avec Montréal International et Montréal InVivo, au développement d'une offre montréalaise pour attirer à Montréal les experts de haut niveau essentiels à la croissance de la grappe.

***Les recommandations ont été adoptées en assemblée publique le 22 juin 2010.***